

Management Sécurité Incendie

*** Organisation : évacuation incendie - Accompagnement et mise en place**

Remise d'un rapport écrit

La durée varie en fonction de :
la taille de votre établissement,
votre situation,
vos attentes.

Assistance technique gratuite tout au long de l'année. Notre Formateur conseil reste à votre écoute et vous conseille via assistance@formafrance.fr

OBJECTIF :

- Mettre en place une organisation pour la gestion en cas d'incendie et d'évacuation :
 - Jours ouvrés
 - Jours non ouvrés
 - Heures ouvrées
 - Heures non ouvrées
- Mettre en place des consignes, fiches réflexes, organigramme...réalisation ou mise à jour
- Définir les rôles et les actions :
 - Prendre en compte une alarme feu et effectuer une levée de doute.
 - Intervenir sur un départ de feu
 - Prévenir l'accueil, la direction
 - Couper les énergies
 - Évacuation au point de rassemblement
 - Prendre en charge les victimes
 - Prise en charge des visiteurs
 - Prise en charge des entreprises extérieures
 - Ouvrir les accès aux secours, portail...
 - Accueillir, guider, renseigner les secours avec le plan et les clés
 - Contrôler le risque de propagation
 - Mettre en sécurité des personnes ou des installations.
 - Éviter la pollution environnementale
 - Cadre d'astreinte

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT :

- Identification des moyens de secours.
- Définir le mode de fonctionnement en fonction des horaires de travail.

- Contrôler la cohérence de l'emplacement du point de rassemblement ou définir un emplacement.
- Contrôler les plans d'intervention.
- Prévoir un planning de formation si besoin.
- Mettre en place un trousseau de clé d'urgence.
- Adapter les consignes et protocole.
- Identification des points dangereux et névralgiques.
- Identification des zones ATEX.

Exercice Incendie - Évacuation inopiné (option)

- Le formateur peut déclencher un exercice incendie évacuation avant ou après la prestation, au choix de l'exploitant.
- L'exercice après la prestation est vivement conseillé pour mettre en application l'organisation et la tester
- L'exercice inopiné avant la prestation permet de mettre en avant le besoin d'une organisation, et de tester les différents acteurs en condition réelle, et de démontrer l'intérêt d'avoir une organisation.
- Pour cela le formateur met en place l'exercice en collaboration avec la direction
- Il enfume un local, une chambre, une circulation au moyen d'un générateur de fumée froide, il met en place une ou plusieurs victimes, il met en place un simulateur de flamme.
- Les secours sont prévenu au préalable afin d'éviter leur engagement, mais la direction peut faire participer le centre de secours le plus proche pour tester la montée en puissance.

Conclusion :

- Synthèse de votre situation et des mesures à prendre.
- Mise en place d'un planning de formation.

Rapport complet :

Un rapport complet vous sera remis à l'issue. Ce rapport fera apparaître l'analyse complète, les remarques, les recommandations et les conclusions, pour l'ensemble du site et pour chaque bâtiment.

PRÉPARATION DE LA FORMATION :

Documents utiles à transmettre :

- Consignes de votre établissement, (générales, particulières, ATEX....etc.).
- Protocoles spécifiques.
- Plans

INFORMATIONS PRATIQUES

Encadrement de la formation : Formateur conseil, diplômé SSIAP2/3, Sous-officier tout engin de sapeur-pompier, CT INSSI, Moniteur SST...

Public - Prérequis : Chef d'établissement, responsable sécurité ...